

IN 0114

Mars
2022

Magazine

le VELAUXIEN

- L'ACTUALITÉ DE LA VILLE DE VELAUX -



Retour sur le Débat d'Orientation Budgétaire

P. 8

SOMMAIRE

Dans ce numéro



Arrêt sur images

Retour en images sur l'actu du mois précédent

4

En bref

Mobilisation générale pour Tangaye !
Appel à candidature pour la place Caire
Déchèteries : nouvelles modalités d'accès

6

Grand angle

Finances : point sur le rapport d'orientation budgétaire

8

En action – Associations

ASAP : le ping-pong à portée de tous !

12

Tribune

L'expression politique

13

Agenda

Saint-Patrick

14

ÉTAT CIVIL

> Naissances

Dans un souci de respect de la vie privée, les naissances sont désormais publiées sur demande écrite du ou des parents. Adressez un mail à etatcivil@mairie-de-velaux.fr ou un courrier (Service état civil – 997 avenue Jean Moulin) en indiquant l'objet de votre demande, le nom et prénom de l'enfant ainsi que sa date de naissance.

Livio, Martial, Patrick GIOMI 15.02

> Mariage

Claire HADDAD-PARFAIT & Laurent MENNOUVRIER 15.02

> Décès

Paul LENTZ 16.01
Anna LÉONI, veuve COUPÉ 17.01
Andrée ESTELLON, veuve ALPHONSE 18.01
Robert GAYDOU 23.01
Louise FOURNIER, veuve ORSINI 25.01
Jean AFFRE 30.01
Odette BOMPARD, VEUVE GORET 09.02
France DUBOIS 09.02
Geneviève GUEBEY, veuve DETCHESSAHAR 11.02

Istvan TOTH 11.02
Alain MESSINA 12.02

LE VELAUXIEN > N°114 / Mars 2022

Directeur de publication > Yannick Guérin
Comité de rédaction > Sélim Abdelmalek, Cyril Manoli
Conception graphique > Agence signe+temps
Impression > Imprimerie Rimbaud
Tirage > 4 500 exemplaires
Dépôt légal > Février 2022



Yannick GUÉRIN

Maire de Velaux

Vice-président au conseil de territoire

Conseiller départemental

Le 4 février, j'ai accueilli les maires, élus et représentants des communes voisines, ainsi que Jean-Marc Zulesi, député de notre circonscription, et l'AUPA (Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix Durance) dans le cadre d'une réunion autour de la thématique de la mobilité.

Cette réunion avait pour objectifs d'évoquer nos situations respectives en matière de mobilité et d'établir un consensus sur notre méthodologie de travail pour avancer, ensemble, sur ce dossier si important.

Il est en effet indispensable de privilégier le collectif et de raisonner en bassin de vie aujourd'hui si nous voulons construire des projets cohérents, concrets et viables sur nos territoires.

Il en va de même pour notre budget, dont la construction résulte d'un travail collégial, d'une réflexion commune, tant en interne avec mes services et mes élus, qu'avec nos partenaires institutionnels, pour réduire les coûts, anticiper les dépenses, et maintenir notre situation financière à l'équilibre. C'est pourquoi nous n'avons cessé de collaborer avec de nombreuses institutions, dont l'Etat, le conseil Départemental, et la Métropole. Concernant cette dernière, la donne a quelque peu changé avec l'adoption définitive au Sénat les 8 et 9 février de la loi 3Ds, dont l'objectif est d'ouvrir un

nouvel acte de décentralisation adapté à chaque territoire, afin de répondre aux besoins concrets et opérationnels des collectivités locales.

Dans les faits, les conseils de territoire vont disparaître, et les mairies récupéreront certaines compétences qui avaient été transférées à la Métropole. Il est donc indispensable, comme je

“

Il est indispensable de privilégier le collectif

”

l'écrivais auparavant pour le dossier mobilité, d'initier des groupes de travail avec les collectivités de notre bassin de vie, afin de rationaliser nos dépenses, et de mutualiser nos forces et nos compétences sur des projets intercommunaux. Les communes doivent devenir

des interlocuteurs privilégiés avec les services de la Métropole. Nos voix auront d'autant plus d'impact si elles portent les mêmes messages, les mêmes projets, tous ensemble.





La RÉTRO



1



4



2



3

FÉVRIER
zoom sur...**1. L'AREMS récompensée**

Vendredi 21 janvier, l'AREMS (Association pour le Reboisement et l'Entretien du Massif de Sainte-Propice) a reçu la médaille de l'Assemblée Nationale des mains du député Jean-Marc Zulesi. Cette cérémonie conviviale et festive s'est déroulée en présence du maire, Yannick Guerin, de Gabriel Germain, 1^{er} adjoint, de Fabrice Matois, adjoint délégué à la sécurité, et de nombreux membres de l'association.

Cette médaille vient récompenser les actions entreprises par les bénévoles de l'AREMS dans les domaines de la transition, du développement durable, de la sauvegarde de notre patrimoine et de la biodiversité, et ce, depuis 1995 !

2. Mobilité : ça bouge sur notre bassin de vie

Le 4 février, à l'initiative de M. le maire, la ville a accueilli les maires, élus et représentants des communes de Ventabren, Rognac, Berre l'Étang, La Fare les Oliviers, Coudoux, ainsi que Jean-Marc Zulesi, député de notre circonscription, et l'AUPA (Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix Durance) dans le cadre d'une réunion autour de la thématique de la mobilité.

Cette réunion avait pour objectifs d'évoquer nos situations respectives en matière de mobilité et d'établir un consensus sur notre méthodologie de travail.

Les pistes cyclables sécurisées, les déplacements doux et décarbonés, ou encore les enjeux liés au co-voiturage et aux plates-formes multimodales ont notamment été évoqués.

Ce temps d'échange constructif et instructif, qui en appelle d'autres sous peu, a permis de poser les bases d'une action intercommunale.

3. La médiathèque à l'heure des jeux !

La médiathèque a organisé deux journées jeux de société/jeux vidéo les 9 et 11 février derniers. Casques VR (réalité virtuelle), consoles et autres jeux de plateaux ont tourné toute la journée pour le plus grand bonheur des enfants et des parents venus en nombre !

4. Vente d'huile au profit du Téléthon : merci !

L'équipe du Téléthon en charge de la récolte d'olives et de la vente d'huile tient à adresser ses remerciements aux personnes qui ont, comme chaque année, contribué à la réussite de cette belle action :

Merci à la vingtaine de bénévoles qui ont participé à la cueillette des olives,
 Merci aux élèves et aux enseignantes des deux groupes scolaires de la ville,
 Merci à vous qui nous avez donné vos olives pour le Téléthon,
 Merci aux deux moulins qui ont seulement fait payer la trituration et qui ont offert les bouteilles,
 Merci au personnel des espaces verts et à Laurence Pianetti, leur responsable, pour le ramassage des branches coupées, ainsi qu'à la police municipale et aux gendarmes de Velaux qui ont accepté comme toutes les années d'empêcher les vols d'olives sur les oliviers de la commune.
 Merci à tous les Velauxiens qui, chaque année, achètent les bouteilles d'huile spéciale « Téléthon » !

Pour mémoire, la mobilisation du milieu associatif velauxien a permis de récolter 13 076 € pour le Téléthon cette année ! D'après le bureau centralisateur, c'est un record pour notre commune !

Solidarité

AMNS TANGAYE : MOBILISATION GÉNÉRALE !

AMNS Tangaye (Action Médicale Nord Sud), association loi 1901, organise une collecte à destination des habitants de ce village du Burkina Faso.

Le container sera disposé sur le parking de l'espace NoVa Velaux/Hôtel de ville, du 2 au 7 mars.

L'association recherche principalement :

Pour les artisans et les agriculteurs du village

- >> Des outils de jardin (pioches, brouettes, etc.),
- >> Des outils de bricolage (marteaux, tournevis, pinces, etc.)
- >> Des machines à coudre

Pour les enfants :

- >> Habits
- >> Jouets en bois

Et pour l'ensemble des habitants du village :

- >> Des vélos
- >> Des baskets en bon état

| Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.tangaye.fr



Pour compléter cette belle action, l'association organise également une soirée caritative et festive à l'espace NoVa Velaux, en partenariat avec Alternative Velaux !

Cette soirée se déroulera vendredi 4 mars à partir de 18h30, à l'espace NoVa Velaux.

Au programme,

- **19h30** : Lulu et Séraphin, spectacle familial à partir de 4 ans par la compagnie du poisson pilote, suivi d'une démonstration de HIP HOP,
- **20h30** : pause gourmande imaginée par DAN'B, chef étoilé, à base de produits locaux – boissons proposées par l'Alter'Café et ambiance piano bar assurée par le groupe Acoustic Lions !

| Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.tangaye.fr ou scannez le QR CODE ci-contre.

Les bénéfices seront entièrement reversés au village de Tangaye



Économie



Appel à candidature pour l'attribution de locaux sur la place Caire

La Ville de Velaux lance une consultation pour l'attribution de locaux communaux. Elle vise à les attribuer à un porteur de projet à même d'assurer l'aménagement et la gestion d'un café-restaurant et, en option, de six appartements hôtel.

La procédure sera la suivante :

- >> PHASE 1 : appel à candidature visant à pré-sélectionner plusieurs candidats.
- >> PHASE 2 : appel à projet visant à retenir le candidat final.

Date limite de remise des candidatures : jeudi 31 mars 2022 avant 16h

Pour en savoir plus sur cette consultation, et éventuellement déposer votre candidature, rendez-vous sur www.velaux.fr

Social



HISTOLOGE, l'appli de signalement de l'habitat indigne

La prévention et le traitement de l'habitat indigne et indécent sont des priorités d'action dans les Bouches-du-Rhône. Créé en 2014 le Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI), présidé par le préfet délégué pour l'égalité des chances et animé par la DDTM 13, permet de repérer, traiter et d'accompagner les situations de mal logement.

Ainsi, depuis 2016, la DDTM 13 assure la gestion du guichet du PDLHI, permettant à l'ensemble des habitants de notre département de signaler leur situation de mal logement.

Depuis janvier 2022, un dispositif de signalement en ligne d'une situation de mal logement est disponible, via l'application « Histologe », qui permet d'effectuer un signalement en quelques clics, de décrire les dysfonctionnements rencontrés dans le logement et de joindre des photos, pour une prise en charge plus efficace et plus rapide.

Service public gratuit, Histologe s'adresse à tous les habitants du département des Bouches-du-Rhône qui rencontrent des difficultés dans leurs logements.

| Pour vous y connecter et effectuer un signalement ou simplement trouver des informations sur le logement indigne : <https://habitatindigne13.histologe.fr/>

Environnement

ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES : NOUVELLES MODALITÉS



Depuis le 1^{er} février 2022, les cartes d'accès des déchèteries ne sont plus à retirer auprès de la déchèterie ou de l'accueil de votre commune.

Désormais, les particuliers comme les professionnels, doivent demander ces nouvelles cartes sur le site du Territoire <https://pays-salonais.ampmetropole.fr> pages Les Services/Collecte des Déchets/les Déchèteries.

Les anciennes cartes, jusqu'alors distribuées, sont encore utilisables.

>> Pour les particuliers : un justificatif de domicile est demandé. Les particuliers peuvent se rendre indifféremment sur l'une des sept déchèteries du Territoire : Mallemort, Lamanon, Péliassanne, Salon-de-Provence, Saint-Chamas, La Fare les Oliviers et Rognac.

>> Pour les professionnels : une attestation professionnelle est nécessaire (extrait K-bis ou attestation de la chambre des métiers ou attestation de la MSA...). Les professionnels doivent se rendre à la déchèterie à laquelle leur siège social est rattaché.

Les professionnels dont le siège de l'entreprise est situé à Velaux, ont accès aux déchèteries de La Fare les Oliviers et Rognac.

Adresses/coordonnées :

LA FARE LES OLIVIERS

CD19 – La Vautubière 43.641579, 5.023408

ROGNAC

RD20f, Quartier les Foutades

43.505060, 5.207448

Plus d'informations :

Territoire du Pays Salonais - Direction des Déchets : 04 90 44 77 90
ou sur <https://pays-salonais.ampmetropole.fr/>

Finances

Retour sur le Débat d'Orientation Budgétaire

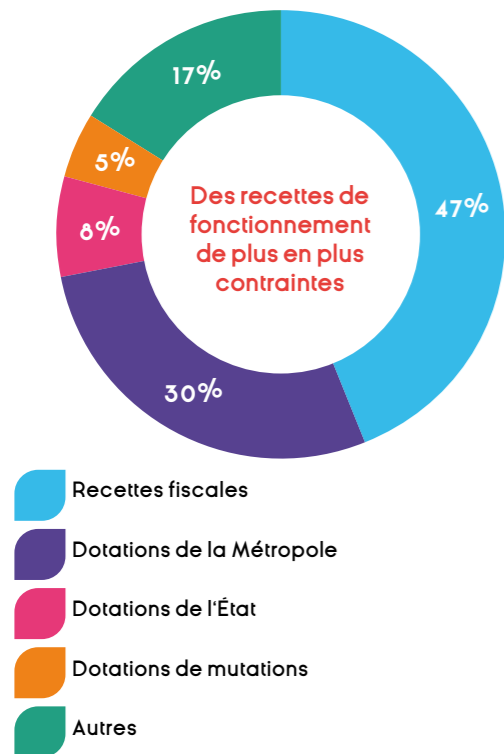
Le 22 février, le conseil municipal a voté le Débat d'Orientation Budgétaire, sur la base d'un rapport présentant les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes de fonctionnement et d'investissement ainsi que les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget. Le débat d'orientation budgétaire n'a aucun caractère décisionnel. Il porte sur des objectifs et évolutions prévisionnels.

Alors que la crise sanitaire perdure au sein d'une 5^{ème} vague, que la loi 3DS qui vient d'être adoptée laisse entrevoir des réformes structurantes, et que les partenaires institutionnels sont également soumis à des contraintes financières, la municipalité garde le cap défini début 2021. Les dotations de l'État (DGF, DSR et dotations de péréquation*) ont été divisées par deux sur le précédent mandat passant de 1,6M € en 2014 à 730 493 € en 2021 compte tenu notamment de la réforme sur la contribution des communes au redressement des finances publiques. Parallèlement, le prélèvement dit SRU lié au manque de logements sociaux sur la Commune pèse fortement sur le budget avec un prélèvement de 64 230 € en 2014 qui atteindra son maximum de 260 389 € en 2017 puis environ 210 000 € en 2018 et 2019. Les déductions liées à la vente du domaine de Louise a permis d'éviter ces

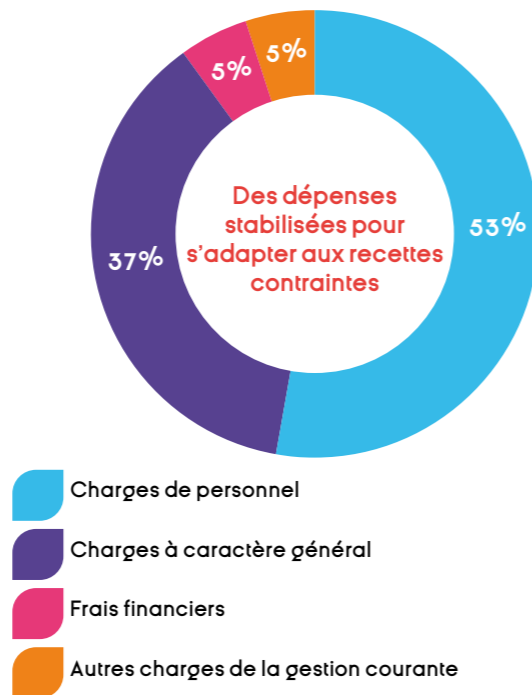
dépenses sur les années 2020 et 2021 mais les pénalités impacteront fortement le budget 2022, autour de 210 000 €. Des réformes en matière de ressources humaines impactent et vont impacter le budget de la Commune alors même que les charges de personnel représentent la moitié des dépenses de fonctionnement. Enfin, il convient de signaler une hausse significative des prix de l'énergie (les augmentations de coût de fourniture d'énergie pour les collectivités s'échelonnent de 30 à 300 % pour l'électricité et le gaz) mais également de nombreuses prestations, comme l'assurance du personnel avec une hausse de 45%. Pour mémoire, retrouvez ci-dessous la structure des dépenses et recettes de fonctionnement en 2021.

* DGF : Dotation Globale de Fonctionnement – DSR : Dotation de Solidarité Rurale.

STRUCTURE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021



STRUCTURE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021



Dans ce contexte, la Municipalité poursuit donc ses objectifs, tout en s'adaptant. Les engagements pris au début du mandat ont été tenus et continueront de servir de ligne de conduite pour les prochaines années.

Pour rappel, la Municipalité s'était notamment engagée à :

>> Maintenir les taux de la fiscalité sur le foncier : la Municipalité s'était engagée à ne pas augmenter ses taux d'imposition. Les taux étaient de 23.44% en 2020, ils sont restés stables en 2021 en intégrant les taux départementaux suite à la réforme de la fiscalité. Les taux départementaux étant de 15.05%, les taux de la Commune sont passés artificiellement à 38.49% (23.44% + 15.05% = 38.49%).

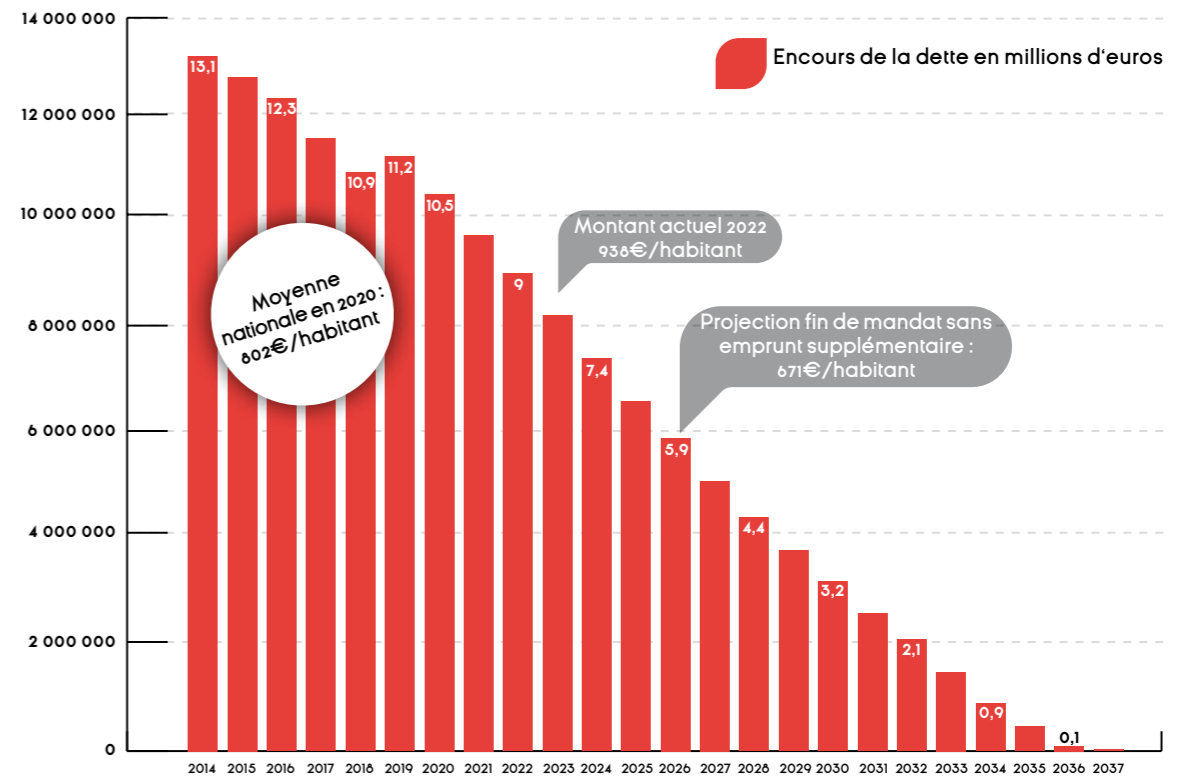
>> Optimiser les recettes : Tous les acteurs, services et élus, sont mobilisés pour rechercher des financements. Le partenaire principal est le Département. En 2021, de nombreux dossiers y ont été votés : 7 dossiers de proximité, des aides en plan énergie climat, en sécurité routière, en aide au développement de la pratique culturelle et artistique... Au total, 905 679 €

potentiels permettront de couvrir 1 314 220 € d'investissement. Parallèlement, des aides diverses ont été demandées comme l'aide de l'État pour la dématérialisation des actes d'urbanisme ou la numérisation des écoles. D'autres demandes d'aide, notamment pour le soutien au fonctionnement pour l'espace culturel, sont en attente d'acceptation. Toutes les possibilités de relations partenariales sont étudiées afin d'optimiser le budget de la Commune.

>> Maîtriser les dépenses de fonctionnement : un travail de fond a été réalisé afin de mieux connaître les mécanismes budgétaires, les budgets transmis aux services ont fait l'objet d'échanges entre le service finances et les services opérationnels. Ce travail doit se poursuivre afin de fiabiliser les résultats, mieux connaître les mécanismes des rattachements et des reports et donner du sens aux décisions budgétaires qui se veulent partagées.

Enfin, le désendettement se poursuit, comme annoncé en 2021.

ENDETTEMENT PLURIANNUEL



Les résultats satisfaisants de l'année 2021 ne doivent pas nous écarter de la bonne gestion financière que nous avons initiée en 2020. En effet, le poids de la dette est conséquent et le restera jusqu'à

la fin du mandat. C'est pourquoi, il est nécessaire de rationaliser les dépenses, d'investir avec un maximum de subventions et d'utiliser à bon escient le patrimoine communal.

Professions libérales



Laura Ruggieri et Cécile Franchina, infirmières diplômées d'état



Laura Ruggieri et Cécile Franchina ouvrent leur cabinet d'infirmières dans la ZAC du Grand Pont situé au lot n°13 le 1^{er} mars. Actuellement basées à La-Fare-les-Oliviers, les deux collaboratrices ont souhaité délocaliser leur activité à Velaux, elles qui résident sur la commune depuis quelques années.

Ces deux infirmières expérimentées prennent en charge toutes les personnes, des plus jeunes aux plus âgées et réalisent les soins habituels d'une telle activité : « nous nous chargeons notamment des soins de nursing* auprès de personnes âgées et personnes en situation de handicap ayant besoin d'aide au quotidien. Nous réalisons également les soins aux personnes diabétiques avec surveillance de la glycémie et injections d'insuline,

les pansements post opératoire et injections sous-cutanées et intramusculaires. Nous nous occupons de tous soins infirmiers sous prescription d'un médecin. » indique Cécile.

Cette collaboration professionnelle a démarré il y a 6 ans maintenant pour les deux velauxiennes : « Nous nous entendons très bien toutes les deux, il y a une vraie solidarité dans le travail ».

À terme, les deux infirmières souhaitent étendre leurs domaines de compétences à l'éducation thérapeutique, afin que des personnes en situation de handicap puissent « se gérer seules, dans la mesure du possible » souligne Laura. Aussi, les deux infirmières mettront en place des services de garde, un besoin non négligeable pour certains patients.

* Les soins de nursing réalisés par une infirmière diplômée d'état (IDE) comportent quatre volets : l'hygiène, la surveillance et l'observation, la prévention et le suivi relationnel.

Laura Ruggieri & Cécile Franchina
1900 Avenue Jean Pallet
ZAC du Grand Pont - Lot n° 13
13880 Velaux
Soins à domicile 7j/7 sur rendez-vous.
 📧 cabinetinfirmier13880@gmail.com
 📞 06 18 89 76 66 / 06 15 90 10 28

Culture



La Fabrique des Imaginaires, un festival onirique pour petits et grands

L'espace NoVa Velaux a organisé les 1^{er} et 4 février un festival de danse jeune public, dans le cadre de la thématique de saison "Le réveil des imaginaires". Deux soirées magiques, fantastiques et oniriques qui ont ravi le public.

Qui a dit que la danse contemporaine et la musique classique n'étaient qu'une affaire de grandes personnes ? sûrement pas Emilie Lalande, chorégraphe, et artiste associée au Centre Chorégraphique National Le Pavillon Noir, après avoir été l'icône de nombreux spectacles d'Angelin Preljocaj.

À travers deux très belles œuvres, elle a su mettre à portée des plus jeunes les grands airs de Mozart et le Carnaval des animaux de Camille Saint-Saëns ! Poésie, magie, grâce, tout était réuni les 1^{er} et 4 février pour émerveiller petits et grands avec des chorégraphies de haut vol sur des airs connus de tous.

Honneur d'abord à l'immense œuvre du génie de Salzbourg, avec un Quatuor à corps ébouriffant : quatre danseurs de talent incarnaient quatre couleurs, pour quatre familles instrumentales. Une chanteuse d'opéra coiffée de sa perruque multicolore et de sa jupe en papier à musique répondait à leurs arabesques, magnifiant les chorégraphies imaginées par Emilie Lalande.

Puis, le 4 février, place au Carnaval des animaux de Camille Saint-Saëns, nouvelle création pétillante qui s'adresse sans complexe ni concession au jeune public.

Émilie Lalande y dresse un état des lieux du monde animal. Le spectateur passe de continent en continent à la découverte d'espèces parfois menacées : un lion à la démarche royale, des kangourous boxeurs, un cygne au crépuscule de sa vie ou encore un ours blanc errant sur sa

banquise en train de fondre... L'œuvre musicale de Camille Saint-Saëns lui offre de poser un regard à la fois grave et joyeux sur la diversité du vivant. Un voyage onirique, parfois sombre mais toujours plein de fantaisie et d'espoir, où l'enfance et la créativité ont toute leur place !

Cette création a d'ailleurs été accompagnée par la ville de Velaux, qui a proposé une résidence à la compagnie (1Promptu) à l'espace NoVa Velaux, en janvier.

L'Irlande s'invite à l'espace NoVa !

Rendez-vous le 17 mars à 20h30 à l'espace NoVa Velaux pour fêter ensemble la traditionnelle Saint-Patrick ! Au programme, le groupe Dirty Old Tune, qui n'a rien trouvé de mieux pour rendre hommage à la grande tradition celtique, que de la faire voler en éclats ! Puisant dans le répertoire traditionnel, ils insufflent une énergie et un rythme qui rendent leurs concerts jubilatoires. L'association Alternatives Velaux vous proposera des boissons bio et locales et vous pourrez déguster les spécialités bretonnes du food truck Ker Zesto pour profiter comme il se doit de cette très belle soirée festive !

Tarif : 12 €. Plus d'informations :
www.espaceno-va-velaux.com



ASAP : le ping-pong à la portée de tous !

Avec seulement trois petites années d'existence au compteur, l'ASAP (Association Sportive des Amis du Ping) a déjà tout d'une grande ! Jérôme Coisy, son président, s'est totalement investi dans ce projet dès sa création, en 2019. Depuis, il a réussi son pari : amener jeunes et moins et jeunes à pratiquer cette belle discipline, et fédérer ses licenciés autour d'un projet sérieux et convivial.

Velaux ne comptait plus d'association de ping-pong depuis de nombreuses années. Jérôme Coisy ambitionnait depuis quelques temps de relancer cette activité sur la commune qui l'a vue grandir. Ancien Conseiller Technique Fédéral, ex-entraîneur de sportifs de haut niveau au CREPS de Voiron, il a patiemment attendu que l'opportunité se présente, tout en continuant à pratiquer son sport de prédilection dans d'autres clubs.

En septembre 2019, il a donc franchi le pas, avec un groupe d'amis et de joueurs passionnés qu'il a su fédérer autour de son projet : une structure à taille humaine, au sein de laquelle il prône la convivialité, mais aussi la rigueur, le respect, et la discipline.

Et les résultats sont rapidement au rendez-vous : en Fédération Sportive, Julien Sanglar est champion des Bouches-du-Rhône 3^{ème} Série 2019-2020. La même année, Jérôme Coisy est sacré champion départemental 4^{ème} Série et Vétéran au sein de la même fédération. Ils cumulent également les bonnes performances au sein de la FFTT (Fédération Française de Tennis de Table).

L'année 2022 a vu l'équipe première de l'ASAP, composée de René Scieurca, José Salado, Jérôme Coisy et Julien Sanglar être sacrée championne départementale. Une très belle performance et une constance dans les résultats pour un club si jeune !

Dans la foulée, six joueurs du club participeront aux championnats de France Fédération Sportive à Parthenay, dans les Deux Sèvres, compétition au cours de laquelle ils viseront la consécration nationale, parmi les 200 sportifs conviés.

Les membres du bureau ne perdent pas de vue leur objectif principal pour autant : démocratiser le tennis de table, dans un esprit de franche camaraderie. Le club accueille donc 61 adhérents de 8 à 78 ans (dont près de 70 % de Velauxiens), et propose, outre la participation aux compétitions organisées par les deux fédérations auxquelles il est affilié, de nombreuses soirées conviviales, tout au long de l'année (tournois de jeux vidéo, de boules, galette des Rois). Et les membres du bureau ne manquent pas d'idées : ils comptent notamment proposer un tournoi des personnalités de la ville, avec des élus, et bien d'autres moments festifs, afin de démocratiser un peu plus encore ce sport dont ils sont de dignes représentants.

ASAP

Association Sportive des Amis du Ping

Contact :

Jérôme Coisy (président de l'association, entraîneur) :

06 61 71 60 32

Expression POLITIQUE

Majorité municipale

VELAUX

l'Aventure Citoyenne

Groupe d'opposition

VELAUX

en Avant

Chères Velauxiennes, chers Velauxiens, Où et comment user de sa liberté de penser...force est de constater que cette question prend toute sa place dans le débat politique.

Dans notre démocratie, notre parole, nos accords et désaccords avec nos responsables politiques doivent avant tout s'exprimer dans le suffrage des urnes. Et puis, au cours d'un mandat donné à un Président, un Maire, un Député, des groupes d'individus interagissent ensemble et émettent des opinions. Ces échanges d'idées se matérialisent et créent un réseau social.

À VELAUX, nous utilisons largement certains groupes de paroles pour affirmer, contester, répondre, s'indigner, exprimer une idée, poser une question. Parfois avec bon sens, parfois avec colère, avec justesse ou désarroi.

N'en déplaise à Monsieur Le Maire, l'humain a des émotions et les exprime. Le 1^{er} magistrat d'une commune se doit d'accepter la contradiction.

Et devant le succès très relatif (parlons même d'échec) des réunions de quartier, oui, les Velauxiens apportent leur contribution au débat.

Vous ne voudriez tout de même pas leur ôter leur libre arbitre ?

Ne soyez pas offusqué que vos administrés puissent penser différemment.

www.velaux-en-avant.fr



Groupe d'opposition

VELAUX

ensemble

Groupe d'opposition de 4 élus bénévoles - Valérie Merle, Anne Peuvrel, Didier Debarge et Philippe Chabanon - nous représentons les Velauxiens qui ont voté pour nous, soit 978 voix (2 007 pour toute l'opposition) contre 1 444 pour la majorité.

Malgré l'absence d'information et de concertation nous menons avec cœur (et bonne humeur) la tâche que nous nous sommes fixée : être une opposition vigilante, axée sur 3 objectifs : veiller au respect des promesses électorales, à la régularité des opérations, et agir pour le bien des velauxiens.

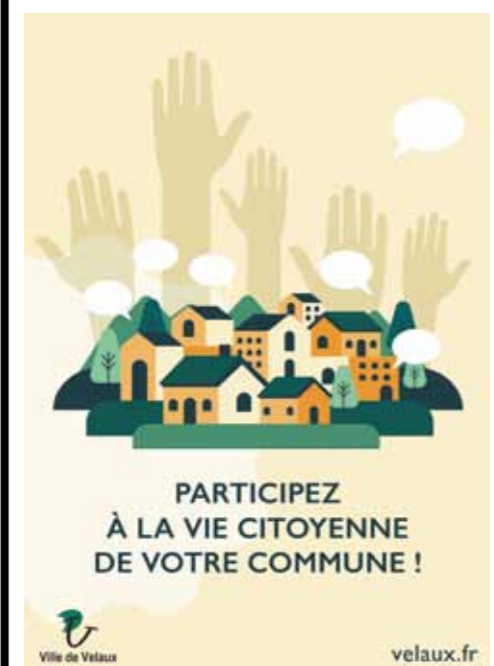
Nos actions : études de dossiers, propositions constructives, questions lors des conseils municipaux, communications diverses, tribunes alliant sujets de fond et humour.

Œuvrant dans le plus grand respect des élus de la majorité comme celui des agents municipaux, nous entendons continuer notre engagement citoyen, et emplir pleinement notre rôle de façon active, auprès de tous, rester constamment à votre écoute. Dans notre liberté d'expression républicaine, nous reprenons à notre compte cette phrase de Beaumarchais : « Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur ». C'est notre devoir, notre force et notre fierté.

ENSEMBLE
avec passion

Les rendez-vous du mois de mars

>> LES CONSEILS DE QUARTIERS DU MOIS DE MARS <<



Quatre conseils de quartiers sont programmés à 18h30 à la Maison Pour Tous :

Secteur Colline/Joséphine

Lundi 07.03

Secteur Vallon du Duc/Espradeaux

Jeudi 10.03

Secteur Roquepertuse/Restoubles

Lundi 28.03

Secteur La Vêrane/Font. De Laurent/
Plaine de Pécourt

Jeudi 31.03

EXPOSITIONS

“ LES MONSTRES, LES FÉES ET LES SORCIÈRES ”

Venez découvrir un monde merveilleux et fantastique, peuplé de créatures qui occupent une place privilégiée dans le cœur et l'imaginaire des enfants !

Exposition organisée à la médiathèque de Velaux, en collaboration avec la Bibliothèque Départementale de Prêt.

Informations et horaires sur
www.mediathèque-velaux.fr

Du 01.03 au 25.03

Concours d'écriture

Les Amis de la Médiathèque organisent un concours d'écriture en partenariat avec la médiathèque sur le thème « *Les imaginaires* » pour les 10 ans et plus...
La remise des prix aura lieu le samedi 21 mai à 11h à la médiathèque.

Règlement et fiche d'inscription disponibles à la médiathèque.
Renseignements et inscriptions au 04 42 46 34 00.
Du 01.03 au 30.04



AMNS Tangaye

L'association AMNS Tangaye organise une collecte d'objets et de vêtements au profit des villageois de Tangaye du 2 au 7 mars, ainsi qu'une soirée caritative le 4 mars à l'espace NoVa Velaux.

Plus d'informations pages 6-7 et sur tangaye.fr
Du 02.03 au 07.03

COLLECTE DES RESTOS DU CŒUR

La Collecte Nationale des Restos du Cœur aura lieu les 4, 5 et 6 Mars. Venez nombreux ! On compte sur vous !

Collectes organisées aux centres commerciaux Intermarché et Aldi.

Du 04.03 au 06.03



Contes bébés

Les tous petits pourront frissonner de plaisir avec des monstres de tous genres...

Pour les enfants de 0 à 3 ans.
De 10h à 10h30, à la médiathèque.
Inscription sur place ou au 04 42 46 34 00.

Mercredi 09.03

ATELIER RÉALISE TON MONSTRE

Confectionne ton monstre en pâte fimo !
Pour les enfants de 7 à 10 ans.

De 14h30 à 16h30, à la médiathèque.
Inscription sur place ou au 04 42 46 34 00.

Mercredi 09.03



Les après-midis lecture d'Alexandra

L'environnement

Aujourd'hui, il fait beau. Le ciel est bleu, l'herbe bien verte et les oiseaux chantent. Mais regardons plus loin : notre chère Terre, comment va-t-elle vraiment ? Pouvons-nous l'aider à aller mieux afin que, demain, elle reste un magnifique lieu de vie ? Partageons notre vision d'aujourd'hui et de demain et découvrons différents albums qui nous permettront de réfléchir à ce que nous voulons et pouvons faire pour que demain, notre environnement soit encore plus beau qu'aujourd'hui.

6 ans et plus. À partir de 14h30.

Mercredi 16.03

SAINT-PATRICK

L'espace NoVa Velaux vous propose une très belle soirée festive pour la Saint-Patrick, avec le groupe Dirty Old Tune !
Le foodtruck Ker Zesto assurera la partie restauration avec ses spécialités bretonnes, tandis que vous pourrez vous désaltérer au bar tenu par l'association Alternative Velaux !

20h30 à l'espace NoVa Velaux. Tarif 12 €.
Billetterie sur espacenova-velaux.com

Jeudi 17.03



LES CONTES DE MARIE

Des histoires de monstres pour te faire peur tout en rugissant de plaisir...

De 14h30 à 15h30, à la médiathèque.
Pour les enfants de 3 à 6 ans.
Inscription sur place ou au 04 42 46 34 00.



Don de sang

L'Amicale des donneurs de sang et l'EFS comptent sur votre solidarité pour cette nouvelle collecte.

15h à 19h30 à la Maison pour tous.

Vendredi 25.03

Bourse à la puériculture

L'association Li Pichoun (association d'assistantes maternelles de Velaux) organise une bourse à la puériculture.

Samedi 27 mars de 9h à 16h, à la Maison Pour Tous.
Buvette et petite restauration sur place.
Renseignements : lipichoun@orange.fr/06 81 63 35 89.

Dimanche 27.03

Atelier fabrique ton monstre à l'aide d'une boîte de mouchoirs

Je crée des monstres avec des boîtes en carton.
De 14h30 à 16h, à la médiathèque.

Pour les enfants de 4 à 6 ans.
Inscription sur place ou au 04 42 46 34 00.

Mercredi 30.03

Festicités

Alternative Velaux et Energie en transition vous convient au Forum des Initiatives Locales pour la transition le 1^{er} avril, salle des Quatre tours.
5 pôles au programme : énergie, biodiversité, alimentation, artisans en transition, mobilité.
Nombreux intervenants du milieu associatif local.
Collation tirée du sac. L'Alter Café proposera des boissons bio et locales à la vente.

À partir de 18h30. Gratuit, ouvert à tous.
Vendredi 01.04

drink bio be irish



20h30
17 MARS
VELAUX

DIRTY OLD TUNE

LIVE

Espace NoVa Velaux

ESPACE
NoVa
VELAUX

Reservations
espacenovavelaux.com

